

L'actu du jour

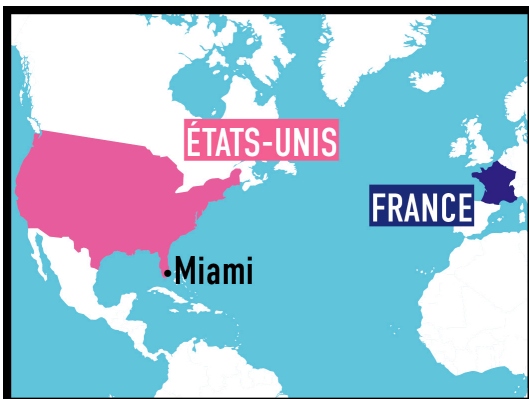
Tes 3 infos de la semaine : un grand paquebot, de l'air pollué et des réseaux sociaux

Ça s'est passé entre le 26 janvier et le 1er février : le plus grand bateau de croisière du monde a largué les amarres. Une étude analyse pour la première fois les conséquences de la pollution de l'air à l'école. Et les patrons des grands réseaux sociaux sont accusés de ne pas assez protéger les enfants sur Internet.



(© Royal Caribbean International, © LIGHTFIELD STUDIOS / Adobe Stock, © Stnazkul / Adobe Stock)

Le plus grand des bateaux de croisière!



Le 27 janvier, l'*Icon of the Seas*, le nouveau plus grand navire de croisière du monde, est parti du port de Miami,

aux États-Unis. **Ce paquebot mesure 365 mètres de long et possède 40 restaurants, 7 piscines, 9 jacuzzis et une cascade de 17 mètres de haut. C'est énorme !** Surtout, ces gros bateaux sont accusés de polluer l'eau, et de rejeter des tonnes de déchets plastiques... Pour l'*Icon of the Seas*, la compagnie explique qu'il fonctionnera au gaz naturel liquéfié, plus écologique selon elle que le fioul utilisé habituellement. Mais lorsque ce gaz brûle pour faire fonctionner le bateau, il rejette du méthane, un autre gaz responsable du changement climatique...

Si tu es abonné au journal hebdomadaire 1jour1actu, retrouve un article plus approfondi sur ce sujet dans le n° 422 du 9 février.

Qu'y a-t-il dans l'air des salles de classe?



© J. Azam

Le 30 janvier, une étude sur les conséquences de **la pollution de l'air dans les salles de classe** a été publiée. Chez les écoliers de 6 à 11 ans, cette pollution serait responsable de 42?000 cas d'asthme chaque année. En cause, un polluant présent dans la peinture des tables et des chaises en classe. L'étude évoque aussi les moisissures présentes dans certaines salles. Pourtant, pour améliorer la qualité de l'air, il y a des solutions ! Il est par exemple recommandé **d'aérer régulièrement les classes, de bien entretenir les systèmes de ventilation et d'effectuer les travaux pour faire disparaître les moisissures.**

Les réseaux sociaux sur le banc des accusés

Le 31 janvier, **les patrons des cinq géants des réseaux sociaux (Meta, Discord, X, Snap et TikTok) ont dû répondre aux questions des sénateurs américains** sur la sécurité des enfants sur Internet. Ces réseaux sociaux sont accusés de rendre accro, de faciliter le harcèlement et la pédocriminalité. Plusieurs familles d'enfants victimes étaient présentes. **Mark Zuckerberg, le créateur de Facebook et patron de Meta, s'est excusé en affirmant que «?personne ne devrait vivre les choses que vos familles ont subies?».** En France, un groupe d'experts doit proposer des mesures fin mars pour mieux encadrer l'exposition des enfants aux écrans.

Si tu es abonné, retrouve un poster sur Internet et sa façon de nous rendre accros !

